

CAPE

Collectif des Associations Partenaires de l'Ecole

Qu'est-ce que le CAPE :

Afin de valoriser la spécificité d'une parole associative laïque sur les questions éducatives, le collectif des associations partenaires de l'école s'est constitué autour d'une déclaration commune officialisée en janvier 2010.

Ce collectif s'est doté fin 2011 d'une personnalité morale en se constituant officiellement en association, afin de mieux pouvoir structurer ses projets de développement. Il dispose d'un site internet portail commun à l'ensemble des organisations (<http://collectif-cape.fr/>).

Une convention a été signée le 28 novembre 2014 entre le CAPE et le réseau des ESPÉ, et c'est ainsi qu'un module « les partenaires de l'école » est inscrit officiellement dans la formation des futurs enseignants, module assuré par le CAPE.

Historique CAPE/DDEN :

Un des objectifs des DDEN est de se faire connaître et reconnaître des enseignants et futurs enseignants.

C'est pour cela que les ESPE de l'Académie avaient été contactées afin qu'elles nous ouvrent leurs portes. De l'avis assez général les formules d'interventions obtenues n'étaient pas satisfaisantes car laissées au libre choix des étudiants.

C'est pour présenter ce bilan que deux membres du bureau de l'Union du Loiret ont rencontré, en avril 2016, Olivier Combacau, directeur académique des ESPE.

Ce dernier leur a indiqué que la seule possibilité était de rejoindre le CAPE et leur a donné le contact de la responsable régionale Jacqueline Bonnard. Contact a été pris immédiatement mais comme nous n'étions pas encore association partenaire de l'école et donc pas membre du CAPE national, nous ne pouvions pas participer à leurs travaux.

Or, après la reconnaissance par le ministère de notre association, la fédération nationale, cooptée par 2 membres du CAPE, a pu intégrer ce collectif.

C'est dans ce cadre, que Maryvonne Ruffiot a contacté, le 6 octobre 2016, Jacqueline Bonnard pour lui rappeler notre souhait d'intervenir dans les ESPE et qu'une réponse favorable lui a été faite le 9 octobre avec l'invitation à une réunion régionale pour le 11 octobre (réunion qui regroupe 1 ou 2 représentants de chacune des associations), invitation à laquelle Jean-Yves Cornic et Maryvonne Ruffiot ont répondu.

Comment est-il structuré et quel est son fonctionnement :

Le CAPE se décline

- En une structure académique qui regroupe 1 ou 2 membres correspondants de leur association au niveau académique. Cette entité a pour tâche de rencontrer les divers responsables des ESPE pour fixer la date d'intervention et est en charge de définir la grille d'intervention qui sera déclinée par département
- Puis en une structure départementale qui regroupe autour du représentant régional 2 membres de chaque association départementale, qui, à partir de la grille académique, préparera les ateliers.

Où en sommes nous à ce jour ?

Jean-Yves Cornic et Maryvonne Ruffiot ont assisté à Bourges le lundi 28 novembre à une 2^{ème} réunion au niveau régional.

Réunion au cours de laquelle ont été communiquées les dates des interventions dans les ESPE auprès des professeurs stagiaires. Ces dates ont été fixées par les responsables ESPE en fonction de leur grille de formation.

Puis le travail a porté sur le déroulé de la journée. Un plan a été établi avec les modalités et les thèmes qui composent la grille de travail au niveau départemental. Les dates de ces réunions seront fixées prochainement

Une 3^{ème} réunion régionale est prévue le 31 janvier à Fleury les Aubrais, dans l'agglomération orléanaise.